

[https://actu.fr/normandie/malaunay\\_76402/les-ecoles-de-malaunay-fusionnent-pourquoi-c...](https://actu.fr/normandie/malaunay_76402/les-ecoles-de-malaunay-fusionnent-pourquoi-c...)

🕒 8 min read

## Les écoles de Malaunay fusionnent : pourquoi cela inquiète les parents

La fusion des deux écoles de Malaunay devrait se concrétiser à la rentrée de septembre 2024. Des parents d'élèves s'inquiètent. Le maire, Guillaume Coutey, leur répond.



La fusion entre les deux écoles de Malaunay (Seine-Maritime) inquiète des parents d'élèves. Le maire leur répond. (©Illustration/Maxime Gil – actu Hauts-de-Seine)

Par [Yann Rivallan](#) Publié le 31 Jan 24 à 6:50

Ça fait peu ou prou « dix ans qu'on en parle », à en croire Caroline Monein. Parent d'élève élue à [Malaunay \(Seine-Maritime\)](#), elle s'inquiète de ce vieux serpent de mer en

passé de se concrétiser : **la fusion des deux écoles** de la commune, les groupes scolaires Olivier-Miannay et Georges-Brassens.

Sur le papier, l'idée est simple. On veut envoyer dès la rentrée de septembre 2024 **tous les enfants de maternelle** de Malaunay dans les locaux de Brassens tandis que **les élèves de l'élémentaire** partent en direction de Miannay. Jusqu'alors, chacun des groupes scolaires avait ses propres classes de primaire et de maternelle.

À quoi ça sert ? « On ne comprend pas forcément », lâche Marie-Charlotte Grenier, une autre parent d'élève élue.

## Les effectifs fluctuent beaucoup

Le maire de Malaunay, Guillaume Coutey, tente d'éclaircir la situation. Cette fusion des deux écoles – il préfère parler d'un « transfert » – a du sens pour lui. Elle est le résultat « d'une convention faite avec l'Éducation nationale pour ouvrir une réflexion sur l'organisation de nos écoles ».

Depuis plusieurs années, un problème se pose à Malaunay.

” Il y a une grosse fluctuation d'effectif entre les deux groupes scolaires.

À titre d'exemple, « on a dû ouvrir **une sixième classe de maternelle** à l'école Miannay il y a deux ans parce qu'on avait trop d'élèves, fait remarquer le maire. Mais on a été obligé d'installer cette classe dans le bâtiment de l'élémentaire. Ça a créé des difficultés. L'enseignante et les enfants de cette classe se sont retrouvés isolés du reste des maternelles. »

Le problème se pose différemment à l'échelon élémentaire. En CP, « on avait **29 élèves** dans une classe de Brassens il y a trois ou quatre ans, **contre 21** à l'école Miannay ». Bref, des disparités qui génèrent des conditions d'enseignement pas toujours satisfaisantes, selon l'élue.

Vidéos : en ce moment sur Actu

## « Plusieurs projets immobiliers à venir »

Après réflexion et concertation avec l'Éducation nationale, la municipalité a donc proposé cette réorganisation des écoles « **pour anticiper l'évolution de la démographie** ». En ligne de mire, « plusieurs projets immobiliers privés qui vont voir le jour dans les prochaines années et auront un impact », note Guillaume Coutey.

La réorganisation des écoles, c'est l'opportunité de mieux répartir les élèves, et de les accueillir dans de meilleures conditions, selon la municipalité.

## Des maternelles « sacrifiées »

Des arguments qui peinent à convaincre certains parents d'élèves. Même si « le projet peut faire rêver », Caroline Monein émet quelques réserves.

Entre autres, le plan ambitieux promet moult nouveautés. Dans les parties inoccupées du groupe Miannay, une salle d'arts plastiques, une autre de science ou encore un labo multimédia de langues seront aménagés.

Les parents interrogés craignent que la municipalité ait eu la folie des grandeurs. Et, surtout, que les élèves de maternelle partis pour le groupe Brassens **soient « sacrifiés »** dans cette histoire.

Leur principale crainte se porte sur la taille du groupe scolaire, jugé « trop petit » pour accueillir convenablement tous les enfants attendus à la rentrée 2024.



Cette transformation va aussi nécessiter des aménagements. Mais les travaux n'ont toujours pas commencé, alors que le transfert est prévu pour la rentrée de septembre 2024.

Toujours selon Marie-Charlotte Grenier, la solution pour avoir suffisamment de place serait d'étendre la future école maternelle dans les locaux de **l'école de musique** attenante au groupe Brassens.

Problème : les locaux ne seront pas libérés avant quelques années. L'école de musique doit déménager dans le futur tiers lieu prévu à la place du centre socioculturel Boris-Vian. « Où est-ce qu'on va mettre nos enfants en attendant ? », interroge Marie-Charlotte Grenier.

## « Il n'y a pas d'urgence »

Sur ce point, Guillaume Coutey balaie tout d'un revers : « Il y aura le même nombre d'élèves et le même nombre de classes dans chaque établissement. Seule la répartition sera différente ». Concernant l'extension dans l'école de musique, il ne s'agit **que d'un projet annexe**, plaide-t-il.

” Il n'y a pas d'urgence à récupérer les mètres carrés de l'école de musique. Si on les utilise, ce sera pour y installer des espaces pédagogiques. On pourrait imaginer, peut-être, une garderie ou une mini bibliothèque.

Il le promet, tout sera prêt à la rentrée de 2024. « Mais le projet reste évolutif, prévient-il. Il nécessitera certainement des ajustements, des améliorations. Et on corrigera s'il le faut. »

## « Le sentiment que tout était déjà fait d'avance »

Enfin, les parents d'élèves élus contactés regrettent la tournure des événements. On leur a promis « des réunions de co-construction » pour établir ensemble le projet de fusion. « **Mais on a le sentiment que tout était déjà fait d'avance** », déplorent Caroline Monein et Marie-Charlotte Grenier.

Le maire de Malaunay n'est pas de cet avis : « On a proposé ce dispositif sur les recommandations de l'Éducation nationale. Ensuite, tous les acteurs de l'école [Éducation nationale, municipalité et parents, NDLR] étaient libres de proposer d'autres solutions. »

La solution, justement, ça aurait été « de ne rien changer », pour les parents élus.

## Un effet de résistance « légitime »

Le maire de Malaunay dit comprendre le rejet : « On modifie les habitudes des gens. Ça crée automatiquement un effet de résistance. C'est légitime. » Mais il reste persuadé du bien-fondé de ce projet, d'ailleurs **voté à l'unanimité lors du dernier conseil municipal** de la commune.

À l'évidence, cette réorganisation pourra occasionner « des problèmes pour les fratries ». Automatiquement, lorsque dans une même famille un enfant sera en maternelle et l'autre en primaire, il faudra faire un peu plus de route (700 mètres séparent les deux écoles).

Une contrainte d'organisation que Guillaume Coutey propose de soulager en **ouvrant les écoles plus tôt**, « à 8h05 au lieu de 8h20 », tous les matins dès la rentrée de septembre.

## Une réorganisation en faveur de la mixité

La fusion, c'est aussi l'occasion de favoriser « **la mixité sociale** » pour le maire. À cause de clichés qui ont la vie dure, la réorganisation permettra de mélanger les enfants des deux écoles.

“ Certains ont tendance à dire que Miannay est une école de "cassos" et que Brassens est pour "les bourges".

Pourtant, c'est une idée reçue, pense la mère de famille : « L'indice de position sociale des deux écoles reste assez proche (99,5 points pour Miannay contre 110,1 pour Brassens en 2023). »

Sur ce sujet, le maire rejoint la parent d'élève. Les groupes scolaires seraient, selon lui, « **stigmatisés à tort** ». En les regroupant, « on pourra casser cette image négative », pense-t-il. Caroline Monein considère, à l'inverse, que ce serait une futilité puisque rien ne confirme ces racontars.

Au final, la mère de famille est quelque peu résignée dans la mesure où le vote du conseil municipal est déjà passé. Guillaume Coutey entend les critiques, mais reste convaincu : « La meilleure réponse, ce sera le temps. »

*Suivez toute l'actualité de vos villes et médias favoris en vous inscrivant à [Mon Actu](#).*